

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Saint Jean de la Ruelle

Correspondant : Mme Isabelle MARTIN-VALLET, responsable pôle affaires juridiques, Hotel de ville 71 rue charles beauhaire, 45142 St Jean de la Ruelle cédex, tél. : 02 38 79 33 95, Poste 3391, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr, adresse internet du profil acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/index.jsp>

Objet du marché : Services d'accès internet et de réseau privé opéré pour la mairie de Saint Jean de la Ruelle.

Catégorie de services

Lieu d'exécution : Ville de Saint Jean de la Ruelle, 45142 Saint Jean de la Ruelle

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le marché est traité à prix forfaitaires pour les services décrits dans le CCTP (Accès Internet et Réseau Privé Opéré).

Toutefois, pour faire face aux évolutions de la Mairie et donc des besoins d'évolutions des raccordements du marché, des prestations feront l'objet de bons de commande à partir du Bordereau des Prix Unitaires, sans minimum mais avec un montant maximum annuel pour ces besoins ponctuels de 15 000 euro(s) HT. Il est précisé qu'en tout état de cause, le montant maximum du marché sur la durée totale d'exécution et dans sa globalité (partie forfaitaire et commandes ponctuelles) ne dépassera pas 90 000 euro(s) HT.

- Calendrier des marchés ultérieurs en cas de marchés reconductibles :

Le marché sera passé pour une durée allant de la date de notification au 31 Décembre 2011, il sera ensuite reconductible trois fois du 1er janvier au 31 décembre de chaque année sans pouvoir excéder le 31/12/2014.

Prestations divisées en lots : non

Durée du marché ou délai d'exécution : 12 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de début des prestations (Marché de fournitures/services) : 01 octobre 2010

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financé par le budget principal de la ville - Paiement par mandat administratif sous 30 jours

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner.
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques
- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail.
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel

d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir dans son pays d'origine le service concerné : les candidats fourniront en particulier un exemplaire certifié conforme de la licence opérateur délivrée par l'autorité de régulation des communications électroniques et des postes.
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail.
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique déclinée ainsi : solution technique , planning d'installation , organisation commerciale et technique , présentation des factures . (50 %)
- Prix : (40 %)
- Service après vente : organisation du service , délais temps de rétablissement (10 %)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 08 septembre 2010 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : PS110P08

Renseignements complémentaires : Critères de sélection des candidatures : Les pièces figurant aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Public et à l'arrêté du 28 août 2006.

Instance chargée des procédures de recours : Greffe du Tribunal Administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans Cedex 1

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22 juillet 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Correspondant : M. Lacombe François Xavier / AMO : société Avig - 05 49 38 40 48 - fxlacombe@avg-telecom.fr , Hôtel de ville - Pôle système d'information., 71 rue Charles Beauhaire, 45140 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 33 66, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : fcholet@ville-saintjeandelaruelle.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Hôtel de ville Pôle Affaires Juridiques, 71 rue Charles Beauhaire,, 45140 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 33 81, Poste 3395, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Pôle Affaires Juridiques, Hôtel de ville, Hotel de ville 71 rue Charles Beauhaire, 45142 Saint Jean de la Ruelle, tél. : 02 38 79 33 81, Poste 3395, télécopieur : 02 38 79 33 62, courriel : juridique@ville-saintjeandelaruelle.fr, adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2010_x8qhHr6Fn

Informations complémentaires :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Remise gratuite du dossier de consultation par voie dématérialisée ou sur demande faite soit par télécopie, mail ou retrait auprès du Pôle Affaires Juridiques de la ville.